

Communiqué de presse

Qui investit durable, vote durable

- **Une étude empirique sur le comportement des investisseurs confirme une préférence largement répandue pour les solutions de placement durables**
- **La probabilité de choisir un fonds climatique est deux fois plus élevée quand des informations sur le climat sont disponibles**
- **Les personnes qui investissent de manière durable s'engagent aussi politiquement pour des thèmes liés à la durabilité**

Saint-Gall, le 16 novembre 2023. L'une des craintes en matière de placements durables est que les investisseurs cherchent avant tout à apaiser leur mauvaise conscience tout en faisant, par la suite, en réalité moins preuve d'engagement politique en faveur du climat et de la durabilité. Une [étude](#) réalisée avec le soutien de Raiffeisen par des chercheurs de l'université de Zurich, de l'université de Saint-Gall et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), explique désormais comment la possibilité d'investir dans des placements respectueux du climat impacte la contribution aux mesures publiques qui visent à le protéger. Cette étude réfute la thèse selon laquelle les investissements durables entraîneraient un moindre engagement politique en faveur de la durabilité.

Concrètement, l'étude «Is sustainable finance a dangerous placebo?» («La finance durable est-elle un placebo dangereux?») démontre qu'un comportement d'investisseur durable n'a aucun impact négatif sur l'engagement politique des investisseurs dans le domaine de la durabilité. On observe plutôt un effet modéré, à savoir que les personnes qui peuvent investir de manière durable ont plutôt tendance à s'engager également en faveur de la durabilité sur le plan politique. Une comparaison entre les résultats expérimentaux et les données réelles, qui concernent les habitudes d'investissement et de vote, vient étayer ces résultats. Les cantons qui affichent une part de placements durables plus élevée dans leurs portefeuilles de clients ont eu tendance à voter davantage pour la loi sur le climat et l'innovation lors de la votation fédérale de juin 2023.

Des décisions d'investissement déterminées par les chiffres clés en matière de durabilité

Par ailleurs, l'étude confirme une préférence générale des investisseurs pour les solutions de placement durables. Dans le groupe test, dans lequel les participants avaient reçu des informations sur l'empreinte carbone des fonds, en plus des chiffres clés financiers, 77% ont opté pour le fonds le plus respectueux du climat. Dans le groupe de contrôle qui disposait uniquement des mêmes informations financières, seuls 30% ont fait ce choix. Les chercheurs avaient volontairement choisi des périodes durant lesquelles la performance financière du fonds le plus écologique était plus mauvaise. La décision de placement ne semble donc pas reposer sur de meilleures prévisions en matière de risques ou de rendements. Elle se fonde en grande partie sur l'évidence d'une meilleure performance en termes de durabilité.

A propos de la conception de l'étude

Dans le cadre de cette étude empirique représentative de la population suisse, réalisée au printemps 2023, les personnes interrogées ont été incitées dans un premier temps à prendre une décision de placement. Dans le groupe de contrôle, les participants avaient le choix entre deux fonds réels, pour lesquels ils disposaient uniquement de chiffres clés purement financiers. Le groupe test disposait quant à lui d'informations complémentaires concernant le caractère écologique des fonds. Dans un second temps, les chercheurs ont présenté la votation à venir sur la «loi sur le climat et l'innovation» et ils ont donné aux participants la possibilité de faire un don du montant de leur choix au camp des «pour» ou au camp des «contre» du référendum, à partir du potentiel bénéfique généré par ce placement en fonds. Pour inciter les participants à répondre de manière honnête et réaliste, dix participants ont été tirés au sort pour une mise en œuvre effective de leurs décisions de placement, avec à la clé un investissement de 1'000 francs dans les fonds sélectionnés. Après 12 mois, ces personnes recevront le montant de cet investissement, rendement inclus et déduction faite du don choisi dans le cadre de l'expérimentation. Les participants avaient reçu des informations transparentes sur cette procédure en amont. Les résultats de l'étude expérimentale ont été comparés en octobre 2023 avec les analyses sur les habitudes de vote et d'investissement des participants. Le comportement d'investissement a été évalué sur la base de portefeuilles clients Raiffeisen anonymisés au 30 avril 2023 et les habitudes de vote ont été analysées sur la base des résultats cantonaux à la votation fédérale qui s'est tenue le 18 juin 2023 sur la «loi sur le climat et l'innovation».

Renseignements: Service de presse de Raiffeisen Suisse
021 612 51 11, presse@raiffeisen.ch

Raiffeisen: deuxième groupe bancaire de Suisse

Le Groupe Raiffeisen est la principale banque retail de Suisse. Numéro deux sur le marché bancaire national, il compte plus de deux millions de sociétaires et 3,66 millions de clientes et clients. Le Groupe Raiffeisen est présent sur 788 sites répartis dans toute la Suisse. Les 219 Banques Raiffeisen, juridiquement indépendantes et organisées en coopératives, sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse société coopérative, qui assure la fonction de gestion stratégique et de surveillance de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Grâce aux sociétés du Groupe, à ses coopérations et à ses participations, le Groupe Raiffeisen propose aux particuliers et aux entreprises une offre complète de services et de produits. Au 30 juin 2023, le Groupe Raiffeisen gérait des actifs à hauteur de 247 milliards de francs et quelque 219 milliards de francs de prêts et crédits à la clientèle. Sa part du marché hypothécaire national est de 17,6%. Quant au total du bilan, il s'élève à 288 milliards de francs.

Se désabonner des communiqués de presse:

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communiqués, veuillez écrire à presse@raiffeisen.ch.